

CODE N2000 : 1036	CORDULIE SPLENDIDE <i>MACROMIA SPLENDENS</i> (PICTET DE LA RIVE, 1843)		Fort
Taxonomie	Insectes, Odonates (Anisoptères), Macromidés		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	17 sites en France	4 en Rhône-Alpes	5 sites en Ardèche (dont B6)



Mâle adulte

Photo : M. Manske

Exuvies de *Boyera irena* (à gauche) sur *Macromia splendens* (sur site)

Photo : G. Aubin

STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	VU (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne II	France	-
Protection nationale	PN	Région	VU

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

La Cordulie splendide (*Macromia splendens*) est une grande libellule noire annelée de jaune. C'est un hôte typique des grandes rivières méridionales. Le micro-habitat larvaire est généralement constitué de zones d'eau calme, bien ombragées et assez profondes. Les adultes sont discrets bien que les mâles soient territoriaux.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette grande libellule noire et jaune, souvent discrète, a été découverte sur l'Eyrieux et la Gluère au cours des inventaires 2013. Les trois exuvies récoltées prouvent sa reproduction dans le secteur de Saint-Sauveur-de-Montagut.</p> <p>Cette station constitue la population la plus septentrionale de l'espèce pour ses populations rhodaniennes.</p> <p>En l'état des connaissances actuelles très lacunaires, il est difficile de savoir si la population est pérenne et si les aménagements hydrauliques lui sont favorables ou néfastes.</p>	

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p>Longueur du corps : 48 à 55 mm. Longueur des ailes postérieures : 42 à 49 mm.</p> <p>Grande libellule noire annelée de jaune, d'aspect général similaire aux Cordulégastres. Ses caractères distinctifs sont notamment, la longueur relative de ses pattes, une nervation alaire unique et un pattern de coloration distinct.</p> <p>L'exuvie est également très distincte de par sa grande taille et par la présence d'une corne sous les yeux.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Aucune étude n'est disponible sur le régime alimentaire des adultes et des larves. Les adultes capturent des petits insectes (diptères, éphémères, ...). Les larves surtout actives de nuit, se nourrissent de petits organismes aquatiques. La grande taille des derniers stades doit leur permettre de s'attaquer à des proies relativement conséquentes.
Activité	Les adultes chassent assez loin de l'eau. Ils apparaissent en juin et volent jusqu'en août. Les femelles ne viennent à l'eau que pour pondre. Les mâles patrouillent inlassablement des territoires de plusieurs dizaines de mètres et sont très agressifs envers les autres libellules.
Reproduction	Les accouplements ont lieu vraisemblablement sur les territoires de chasse, à distance de l'eau.
Capacités de régénération et de dispersion	Peu connues. Les adultes peuvent s'éloigner à grande distance des cours d'eau. Ils sont sans doute capables de coloniser de nouveaux milieux relativement lointains de la population source.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	En l'état des connaissances, le micro-habitat de ponte et donc de développement larvaire, est constitué des secteurs lentiques, ombragés et souvent profonds. Ces milieux sont favorisés par la végétation arborée rivulaire et par les retenues, comme celles de Saint-Sauveur-de-Montagut, qui offrent les zones calmes et attractives.
Habitats d'alimentation	Les larves se déplacent peu et se nourrissent dans les zones de croissance. Elles sont principalement actives de nuit. Les adultes chassent dans les clairières et les lisières ensoleillées abritées du vent, plus ou moins loin des cours d'eau.
Habitats d'hivernage	Les derniers adultes disparaissent en août. L'espèce passe donc l'hiver au stade larvaire.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	La Cordulie splendide (<i>Macromia splendens</i>) est endémique du sud-ouest européen, à savoir la France et la péninsule ibérique.
France	Le sud de la France abrite la majorité des populations de l'espèce. Elle est considérée en général comme assez rare à rare dans son aire de répartition.
Région	En Rhône-Alpes, elle n'est présente qu'en Ardèche.
Département	<p>En Ardèche, sa présence était jusqu'alors cantonnée à quelques rivières du bas Vivarais. Les principales populations étant celles de l'Ardèche, de la Ligne, de la Beaume et du Chassezac. Elle est inscrite aux FSD de quatre sites Natura 2000 : B1 Basse Ardèche urgonienne (FR 8201654), B4 Bois de Païolive et basse vallée du Chassezac (FR8201656), B5 Moyenne vallée de l'Ardèche (FR8201657) et B9 Landes et forêt du bois des Bartres (FR8201661).</p> <p>La « population » découverte sur l'Eyrieux est localisée à près de 40km au nord de ses populations les plus septentrionales connues. Notons que des présomptions de l'espèce étaient suspectées sur l'Ouvèze en aval de Privas.</p>

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE
Les exuvies récoltées l'ont été en amont de la retenue de Saint-Sauveur-de-Montagut, ainsi que sur la Gluèyre, en amont de la petite retenue, dans le village de Saint-Sauveur-de-Montagut. La découverte tardive de l'espèce permet d'espérer une répartition plus vaste, mais probablement centrée sur ces premières observations.

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
p : résidente	V : très rare	A : population isolée, à environ 40 km de la plus proche connue.	C : vulnérabilité moyenne.	B : conservation bonne (manque de données)	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Végétation aquatique et rivulaire, plats lentiques	Modification du climat
FACTEURS HUMAINS	Retenues hydrauliques qui, de manière indirecte, augmentent les surfaces d'eaux lotiques (micro-habitats larvaires) préexistant probablement sur l'Eyrieux.	Aménagement des berges, destruction de la ripisylve et des forêts natives, régression du « paysage naturel » environnant. Pollution des eaux (origine agricole, urbaine ou industrielle). Marnage due aux retenues (en période d'émergence).

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Maintenir les écoulements. Maîtriser les pollutions accidentelles ou chroniques. Favoriser le développement et le maintien de la ripisylve. Eviter les endiguements. Maintenir des agrosystèmes ouverts et extensifs en plaine alluviale comme site de maturation.
ESPÈCE	Amélioration des connaissances sur la répartition de l'espèce sur le site B6 et sur les micro-habitats larvaires occupés.

INDICATEURS DE SUIVI
Des inventaires ciblés doivent au préalable être réalisés sur ses habitats types afin de mieux cerner la population du site B6. Un suivi de l'espèce sur les marges de son aire d'occurrence au sein du bassin permettra de mettre en évidence sa dynamique. Cette mesure apparaît particulièrement pertinente pour cette espèce qui se situe en limite septentrionale de son aire de distribution locale. Un protocole précis basé sur un linéaire de prospection et une récolte d'exuvie devra être mis au point pour standardiser les données et permettre un suivi cohérent.